

ALLOCUTION VŒUX MUNICIPAUX 2023

COMMUNE de LUGNY-LES-CHAROLLES

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Il y a maintenant une éternité, c'était le 4 janvier 2020, il y a 1 250 jours exactement, je m'adressais pour la dernière fois en date à votre petite assemblée à l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux de début d'année.

Et en 3 ans, bien des choses ont changé !

Le Conseil Municipal a changé, notre Président de comcom a changé, celui de l'Assemblée Nationale a changé et même l'assemblée nationale elle-même a changé, notre sénateur a changé, notre sous-préfet a changé (et déjà 2 fois), comme notre premier ministre d'ailleurs qui a aussi changé 2 fois, notre préfet a changé, même notre Président de la République a changé, lui qui était ni de droite et ni de gauche, et qui est désormais et de gauche et de droite...en même temps.

Et puis nous sommes tous passés en confinement,
Puis en deconfinement 2 ou 3 fois,
Passés à la vaccination 3 ou 4 fois,

Encore avons-nous découvert de nouvelles expressions comme port du masque, gestes barrières, visioconférences, distanciel et présentiel, variants, clusters, contaminations, exponentielles, coronavirus, chauves-souris, gentils vaccins et zantivax...etc.

Avec tous ces changements, il n'y a finalement que vous et moi qui n'avons pas changé...
Alors aucune raison de changer nos habitudes...

Chers concitoyennes et concitoyens,
Bonne Année à tous et Bonne Santé et Meilleurs Vœux pour 2021...
Pour 2022...
Et enfin pour 2023 !

Bon à vrai dire quand on dit que beaucoup de choses ont changé, ça n'est pas tout à fait exact...

Comme j'ai pris l'habitude de le brocarder amicalement depuis quelques années de mandat en commun, il m'est agréable de noter et de vous faire remarquer que Patrice DELORME notre 1er Adjoint est toujours là...depuis le siècle dernier en 1995 à une époque où les téléphones portables et les tablettes n'existaient pas encore et où le prix moyen du kilowattheure en électricité facturé en entreprise s'exprimait encore en francs, et avait la même valeur que ceux d'aujourd'hui exprimé en euros...

Cher Patrice, au-delà des plaisanteries et des « brocardages », merci de participer à la vie communale et de me seconder depuis autant d'années et donc de te préparer pour continuer aussi longtemps...

Merci également à mes 2 autres adjoints Christophe GRIFFON et Guillaume VACHON qui en sont à leur 2^{ième} mandat municipal et qui m'accompagnent également depuis cette année sur le sujet respectif de prédilection, travaux de voirie pour l'un et assainissement et urbanisme pour l'autre.

Chers autres membres de l'équipe Municipale, chers colistiers, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2023 Certains d'entre vous sont là depuis 2 mandats également, Fabrice PERRIER, Rémi ROCHAY et se sont habitués au rythme des choses municipales.

Et pour les autres - qui vive leur premier mandat-, essentiellement des Dames, Mesdames Karine DAUVERGNE, , Celine DELOBEL, Bernadette LAMURE, Annie LE MOIGNE et Stéphanie PERRIER par ordre alphabétique, je vous remercie toutes d'avoir remplacé en 2020 au sein de notre Conseil Municipal celles et ceux qui l'on quittés sans doute lassés de ce, qu'ironiquement, j'ai l'habitude de qualifier mes « bouillonnisation » longues et fastidieuses lors des nombreux débats municipaux auxquels tout conseiller municipal est régulièrement appelés à participer sur les sujets que nous traitons ensemble au nom de nos concitoyens.

Je suis à la tête également une petite équipe d'employés communaux qui s'est réduite ces dernières années aux seuls employés titulaires à leur poste au sein de la fonction publique territoriale :

- Amandine BONIN, Adjointe d'animation scolaire
- Marie-Anne GERBE, Secrétaire de Mairie
- Catherine LAUGERETTE, Adjointe technique Ménage
- Frédéric MORIN, Adjoint technique cantonnier

Mais aussi Laurence AUGAGNEUR, Adjointe d'Animation Scolaire mais envoyéé par la Municipalité de Saint-Julien-de-Civry avec laquelle notre commune gère l'école primaire au sein d'un RPI, Regroupement Pédagogique Intercommunal

Et enfin j'ajoute également Christine NEVERS et Jocelyne PALLOT, toutes 2 Vacataires d'animation scolaire et périscolaire (mais aussi nos anciennes employées contractuelles avant leur retraite) auprès des enfants de notre classe de Maternelles, et qui interviennent régulièrement mais très ponctuellement lors des absences inopinée des 2 autres titulaires Amandine et Laurence.

Mesdames et messieurs les employés présents je vous adresse également mes traditionnels vœux pour 2023. Veuillez particulièrement comme je le fais également pour vous, à vous maintenir en bonne santé physique et bon moral !

Moi qui avait l'habitude depuis toutes ces années de m'adresser à nos inamovibles, Nicole MELINE et Marie-Claude VAIZAND, respectivement Directrice et Institutrice titulaires au sein du RPI et bien figurez-vous que nos 2 grandes pédagogues ont profité toutes 2 de cette période post covid pour faire valoir leur droit à la retraite certes tellement légitimes, mais pourtant tant et trop anticipé au gout et au regard de l'attachement que parents, enfants élus et habitants leur portaient... Alors même si nous avons grandement apprécié de la même façon que l'Education Nationale titularise à leur place Madame Aurélie BARRIDON qui assurait déjà depuis 3 années l'intérim de Nicole lors des décharges administrative pour son rôle de direction, cette dernière, Chère Aurélie, ne m'en voudras pas d'associer une dernière fois Nicole et Marie-Claude à l'adresse des meilleurs vœux 2023 de la municipalité au corps enseignant.

Traditionnellement, comme à l'accoutumée, la municipalité souhaite une bonne année 2023 à toutes les associations du village et particulièrement à leur Présidents et bureaux élus qui permettent de mobiliser à chaque manifestation les énergies bénévoles

- Les Amis du Moulin de Lugny du Président Joseph BERNIGAUD
- L'Association des Fêtes de Lugny du Président Anthony LAUFERON.
- L'Association Culture et Loisirs de La Présidente Bernadette RAVAUD
- L'Association des As du Président de Franck DELORME
- L'Association Lugny en Forme de Anne-Laure CHAMBREUIL
- L'Association des Chasseurs de Lugny de Michel BOUILLON
- Le Comité de Jumelage avec MEX présidée par Joëlle LAMBOROT
- L'Amicale Scolaire présidée Anne-Laure JONDET
- La cantine Scolaire coprésidée par Virginie TROUILLET et Blandine DEGRANGE

Nous tenons à remercier tous les habitants qui œuvrent bénévolement au sein d'une association, au singulier ou au pluriel avec le souci de maintenir et développer le lien social et la convivialité.

Au titre des naissances 2022, 2 petites filles sont nées, Sofia ZAMFIR, née le 21 Avril à Roanne, 2^{ième} enfant arrivé au foyer de Julian er Zerfa ZAMFIR de « Orcilly » ainsi que la petite Roxane SUCHET, née le 06 Octobre, au foyer de Léo SUCHET et Cassandra HUILLARD de « Roussy ».

Coté Mariage, après une pause depuis 2019 et aucune union enregistrée dans le village entre 2020 et 2021, le mariage de Sylvain MONNET et de Francine JAYET d'Orcilly » a été célébré le 22 Septembre 2022 dernier à Paray-le-Monial.

Et puis Nous avons déplorés en 2022 malheureusement les décès de Raymond MURARD le 07 Février 2022 à l'âge de 87 ans, celui de David PAQUERIAUD le 18 septembre 2022 à l'âge de 54 ans. Et ceux consécutifs coup sur coup d'Odette COULON, le 27 Septembre 2022 âgée de 80 ans et de son époux Lucien COULON, le 30 Octobre 2022 à l'âge de 93 ans. En 2022 notre communauté de vie Luginissoise a également été concernée par le décès de Céline NUGUE partie le 2 Décembre à l'âge de 45 ans.

2023 est une année de recensement obligatoire INSEE qui se tiendra entre le 19 Janvier et le 18 Février 2023, sous la houlette et le contrôle de Rémi ROCHAY, conseiller municipal délégué à cette tâche au sein du Conseil et dont la collecte des données sera effectué sur le terrain par l'agent recenseur nommé pour ce faire : Anne Laure CHAMBREUIL.

Un recensement s'effectue en général désormais assez simplement par internet pour ceux qui maîtrise l'outil et l'usage informatique et en quelques jours, 60 à 70% des habitants ont déjà répondu à l'appel. Pour ceux qui ne maitrise pas ce type de réponse informatique, il reste néanmoins plus de 3 semaines donc du temps a chacun pour contacter ou être contacter par Anne-Laure CHAMBREUIL, l'agent recenseur sur le terrain pour le faire sur support papier ou informatiquement aidé par l'agent.

Un premier courrier d'annonce a déjà été distribué dans les boites aux lettres des habitants cette semaine.

Un second courrier sera posté dans 15 jours et communiquera à chacun les codes d'accès personnalisé de chaque famille pour réaliser le recensement de son foyer sur internet.

Le site INSEE ou se connecter n'ouvrira qu'à partir du 18 Janvier 2023, date à laquelle les codes d'accès seront postés dans les boites aux lettres.

La première période de recensement donné sera celle du 19 Janvier au 25 Janvier 2023 qui permettra alors d'identifier rapidement les 60/70% de foyers recensés par internet et de les 30/40% sur lesquels l'agent recenseur devra se concentrer dans les 3 semaines suivantes.

Peu de faits marquant pour la commune de Lugny-les-Charolles en cette année écoulée de 2022, comme celle de 2020 et 2021... En effet une commune modeste comme la nôtre, dans la période chahutée comme celles que nous connaissons depuis plus de 7 années avec des crises de tout ordre,

- attentats terroristes de masse de 2015, 2016,
- crise sociale des « gilet Jaunes » de 2018, 2019,
- crise sanitaire de 2020, 2021
- crise économique et inflationniste de 2022 et 2023

Tout cela invite à la prudence budgétaire.

Le Conseil Municipal a donc consacré ses dernières années à éteindre sa dette en 2019 et à ne lancer un projet d'envergure (l'aménagement des abords de la salle communale) qu'en 2017 et 2018 et uniquement avec des fonds propres et des subventions sans recours à des emprunts supplémentaires.

Aucun gros investissement n'est ce jour envisagé.

Les travaux préparatoires d'études pour la rénovation de la station d'épuration du lotissement d'orcilly conduits entre 2018 et 2021 n'ont pas encore abouti à la prise de décision de travaux. L'enquête publique obligatoire opérée fin 2021 e donné lieu à un avis défavorable du commissaire enquêteur qui a suggéré à la commune de revoir son projet. Et comme la commune devrait perdre sa compétence assainissement en 2026 (puisque la loi française imposera à cette date une reprise et un transfert obligatoire de cette compétence par la Communauté de Communes. Il semble donc difficile pour la commune de se lancer dans un chantier de 2 ans en 2023 pour une compétence qu'elle doit transférer sous 3 ans.

La clôture budgétaire 2022 est satisfaisante et devrait faire apparaître un excédent de clôture de l'ordre de l'ordre de 50 000 € comparables à ceux tenus en moyenne depuis 10 ans

Cependant les dépenses 2022 liées à l'énergie (Electricité, Carburants, Combustibles chauffage) ont doublées de 10 000 € à 20 000 €. Il convient donc d'être prudent car cette augmentation de l'ordre de 10 000 € est exactement du même ordre que la marge de fonctionnement budgétaires entre les dépenses et les recettes habituelles de fonctionnement de la commune.

Les marges en fonctionnement étant extrêmement faibles depuis 8 ans en raison de la baisse continue des dotations depuis 2015, la commune a réduit sa masse salariale et opérera pour les 2 ou 3 années qui viennent un contrôle strict des dépenses en fonctionnement. De même gardera-t-elle de faibles possibilités d'investissement qui sont ainsi limités.

Le Conseil Municipal a souhaité continué sa volonté de pause fiscale communale et le budget primitif de 2023 sera voté sans augmentation des taux d'impositions et ce, pour la 6ième année consécutive. Cependant, si les taux n'augment toujours pas, n'oublions pas que cette année 2022 ayant vu un taux d'inflation de 6/7 %, cela conduira au vote par l'assemblée nationale d'une augmentation de la valeur de la base fiscale de nos biens en propriété sur lesquelles sont appuyés les taux d'imposition et d'autant plus puisque ces valeurs sont indexées sur l'inflation.

Le bulletin municipal 2023 est terminé. Il sera revu en commission la semaine prochaine et envoyé à l'impression la semaine suivante pour être distribué dans les boites aux lettres entre le 23 et le 27 janvier 2023. Il proposera un retour sur la période de la guerre 1939-45 en charolais et à Lugny-les-Charolles, en même temps que les rubriques habituelles municipales et associatives.

Pour finir, je voulais terminer en remerciant - une fois de plus- par une salve d'applaudissement pour valoriser le travail que les jeunes du comité des fêtes d'abord, et les habitants bénévoles ensuite, ont fourni et apporté à l'établissement de la nouvelle version de la fête communale au cœur du village, sur la place de l'église et au pied du château administrative cette année.

Passés par 2 années 2020 et 2021 calamiteuses pour les animations de village, tant pour des raisons sanitaires, que pour des raisons météorologiques, et des périodes de doute et de manque de motivation, il semble que tout le monde soit sorti satisfait de l'Édition renouvelée 2022 de la fête du village.

Souhaitons-lui donc longue vie.

Voilà, pour cette année 2023, ce que je souhaitais partager avec vous. Je ne pense pas avoir réduit au maximum mon temps de parole mais l'essentiel a été dit et la majorité d'entre vous a gardé les yeux ouverts a minima, même si certains pourraient avoir quand même pu perdre le fil d'un discours trop long...

Mais Il faudra peut-être également commencer vous y faire, vous qui avez eu la gentillesse et la sagesse d'élire à nouveau l'équipe que j'avais soumis à vos votes en mars 2020. Signe de votre grande sagacité et preuve de confiance et que le conseil municipal a mesuré à sa juste valeur et pour lequel nous vous remercions très officiellement, nous qui n'avions pas vraiment pu le faire depuis 2 ans, privé de cette traditionnelle cérémonie de rencontre.

Alors merci à tous.

Vous n'êtes peut être pas encore débarrassé de nous...

Maintenant, permettez-moi de vous convier à la petite collation traditionnelle préparée pour vous par le Conseil municipal

Meilleurs vœux 2023

Pas de vie à l'étroit...

Un peu de bonheur dans vos emplois...

Au sein de vos familles et dans tous les autres endroits...

Pas trop de prise de poids...

Beaucoup de sang-froid...

Et dans vos vies du soleil qui flamboie...

Patrick BOUILLON – 7 Janvier 2023